

**1. Dénomination du médicament vétérinaire**

Miliopen ad us. vet., injecteur intramammaire pour vaches

**2. Composition qualitative et quantitative**

1 injecteur de 20 g contient :

**Substance active :**

Benzylpénicilline procaine 3 mio U.I.

**Excipients :**

Parahydroxybenzoate de méthyle (E218) 70 mg

Parahydroxybenzoate de propyle 30 mg

Pour la liste complète des excipients, voir rubrique 6.1.

**3. Forme pharmaceutique**

Suspension blanche et fluide à faible odeur pour application intramammaire

**4. Informations cliniques****4.1. Espèces cibles**

Vache

**4.2. Indications d'utilisation, en spécifiant les espèces cibles**

Préparation contre les mammites pour vaches

Traitement et prévention des mammites dues à des micro-organismes sensibles à la pénicilline tels que : streptocoques, *S. agalactiae*, microcoques, staphylocoques (partiellement) ainsi qu'*Actinomyces pyogenes*

**4.3. Contre-indications**

Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité au principe actif ou à un autre composant.

**4.4. Mises en garde particulières à chaque espèce cible**

Aucune

**4.5. Précautions particulières d'emploi**Précautions particulières d'emploi chez l'animal

Le médicament vétérinaire ne devrait si possible être administré qu'après la réalisation d'un test de sensibilité.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux

Le contact direct avec la peau ou les muqueuses de l'utilisateur doit être évité en raison du risque de sensibilisation.

**4.6. Effets indésirables (fréquence et gravité)**

Des réactions allergiques (réactions cutanées allergiques, choc anaphylactique) peuvent survenir.

**4.7. Utilisation en cas de gestation, de lactation ou de ponte**

Peut être utilisé pendant la gestation et la lactation.

**4.8. Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions**

Les pénicillines ne devraient pas être combinées avec des antibiotiques bactériostatiques, car elles ne sont efficaces que contre les germes en croissance.

**4.9. Posologie et voie d'administration**

Administrer le contenu d'un injecteur dans chaque quartier malade, trois fois à 12 heures d'intervalle. Auparavant, traire complètement afin d'éliminer toutes les sécrétions pathologiques. Désinfecter le bout du trayon. Introduire soigneusement l'embout de l'injecteur dans le canal du trayon. Après administration, masser légèrement la mamelle.

**4.10. Surdosage (symptômes, conduite d'urgence, antidotes), si nécessaire**

Il n'existe aucune étude sur les surdosages pour ce médicament vétérinaire. Les conséquences éventuelles devront faire l'objet d'un traitement symptomatique.

**4.11. Temps d'attente**

Lait : 7 jours

Tissus comestibles, sauf le foie : 5 jours

Foie : 10 jours

## **5. Propriétés pharmacologiques**

Groupe pharmacothérapeutique : antibiotiques bêta-lactamines (pénicilline procaine)

Code ATCvet : QJ51CE09

### **5.1. Propriétés pharmacodynamiques**

La benzylpénicilline est appropriée pour le traitement des mammites bactériennes dues à des germes gram positif sensibles. Son action repose sur l'inhibition de la synthèse de la paroi cellulaire bactérienne. Grâce à son effet et sa faible toxicité, la pénicilline est un antibiotique approprié pour la thérapie des mammites.

### **5.2. Caractéristiques pharmacocinétiques**

Après application intramammaire, la pénicilline G est absorbée par un système de transport actif, arrive dans la circulation sanguine et est éliminée par l'urine et le lait. Comme la barrière entre le sang et la mamelle est plus perméable en cas d'inflammation aiguë, l'absorption de pénicilline G par les quartiers enflammés est multipliée. De ce fait, la concentration sanguine augmente plus vite et atteint des concentrations maximales plus hautes. Après application intramammaire, de faibles concentrations de pénicilline G sont également mesurées dans les quartiers non-traités.

### **5.3. Propriétés environnementales**

Aucune donnée

## **6. Informations pharmaceutiques**

### **6.1. Liste des excipients**

Parahydroxybenzoate de méthyle (E218)

Parahydroxybenzoate de propyle

Paraffine liquide

Alcool cétylstéarylique

Alcools de graisse de laine

Vaseline blanche

### **6.2. Incompatibilités majeures**

Sans objet

### **6.3. Durée de conservation**

Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente: 24 mois

### **6.4. Précautions particulières de conservation**

Conserver à température ambiante (entre 15°C et 25°C).

### **6.5. Nature et composition du conditionnement primaire**

3 ou 100 injecteurs en plastique de 20 g dans un carton

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

### **6.6. Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments vétérinaires non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments**

Tous médicaments vétérinaires non utilisés ou déchets dérivés de ces médicaments doivent être éliminés conformément aux exigences locales.

## **7. Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché**

Dr. E. Graeub AG

Rehhagstrasse 83

3018 Berne

Tél. : 031 / 980 27 27

Fax : 031 / 980 27 28

info@graeub.com

## **8. Numéros d'autorisation de mise sur le marché**

Swissmedic 47'709'025                    3 injecteurs

Swissmedic 47'709'026                    100 injecteurs

Catégorie de remise B : remise sur ordonnance vétérinaire

## **9. Date de première autorisation/renouvellement de l'autorisation**

Date de première autorisation : 07.01.1987

Date du dernier renouvellement : 08.12.2020

**10. Date de mise à jour du texte**

02.02.2021

**Interdiction de vente, délivrance et/ou d'utilisation**

Sans objet